

**Nombre**

de conseillers en exercice	9
de présents	7
de votants	6

L'an deux mille quatorze et le treize février à 14 heures, le Conseil Municipal de la commune de MARCHASTEL, étant réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Eric MALHERBE.

**Objet**

Pouvoirs au maire pour la certification de l'acte authentique d'échange entre la commune et Mr Roger BRUN, Louis BRUN, Mme Sophie FOURNIER

Étaient présents : Mr. Roger BRUN, Mr Bernard CRUEIZE, Eric MALHERBE, Monsieur Robert RAYNAL Mlle Denise ROUEL, Mr Jacques THIOT, Urbain VIGIER

Absents : Mr Guy ENSUQUE, Mme Sylvie CRUEIZE

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général de Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Bernard CRUEIZE ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de lui donner le pouvoir de certifier l'acte authentique sous forme administrative concernant l'échange de terrains entre la commune et Mme FOURNIER Sophie, Mr Brun Roger et Mr Brun Louis accepté selon la délibération N°22-2013 du 29/10/2013

Nota- Le Maire certifie que la convocation du Conseil avait été faite le 03/02/2014

Mr le maire sort de la salle du conseil.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré :

- Donne à Mr le maire pouvoir de certifier l'acte authentique sous forme administrative concernant l'échange de terrains entre la commune et Mme FOURNIER Sophie, Mr Brun Roger et Mr Brun Louis et signer toute pièce afférent à cette affaire.
- Précise que les frais concernant cet échange seront à la charge de la commune.

Pour extrait conforme au registre  
Fait à Marchastel le 13/02/2014  
Le Maire,

ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Au registre sont les signatures des membres présents

Acte rendu exécutoire,  
après dépôt ou transmission en Préfecture le 13/02/2014 et publication ou notification le 13/02/2014